

**SILLY SUR NIED
MAIRIE**

Rue de l'Ecole

57530 SILLY SUR NIED

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU vingt deux octobre 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Date de la convocation

12.10.2010

Date d'affichage

26.10.2010

Objet de la délibération

Cession du bail de la chasse
communale.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

26.10.2010

et publication ou notification du

26.10.2010

Le vingt deux octobre deux mille dix

à vingt heures, trente

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

M.Mm:

MARTIN.PIQUEMAL.CAISSUTTI.GIRARD.MULLER.OLEKSIUK.WOLLJUNG.MATHIS.
FLACCUS.

Absents :

BIESEN procuration à M. FLACCUS
PIGANI " à M. WOLLJUNG
RENAUDIN

Secrétaire(s) de séance :

Madame Caissutti Claude

Le Maire rappelle la demande de M. TINE André en date du 8 juin 2010, dans laquelle il sollicite l'autorisation de céder son droit de chasse sur le territoire de la commune à M. THIEL Jean-Marie, domicilié ferme de LEIPZIG à CHATEL-SAINT-GERMAIN.

Il précise que, conformément à l'Article 17-Cession résiliation- et en particulier l'Article 17.1, la commission consultative de la chasse communale, réunie en mairie le 18 octobre 2010 à 9H30, au vu des pièces présentées par M. THIEL Jean-Marie, a donné un avis favorable à la demande de M. TINE.

En possession de cet avis, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne lui aussi un avis favorable à la demande de cession de bail à M. THIEL Jean-Marie.

Cette cession, pour des raisons pratiques prendra effet le 01/02/2011.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vingt deux octobre 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Le vingt deux octobre deux mille dix

à vingt heures, trente

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

M.Mm:

MARTIN.PIQUEMAL.CAISSUTTI.GIRARD.MULLER.OLEKSIUK.WOLLJUNG.MATHIS.
FLACCUS.

Date de la convocation

12.10.2010

Date d'affichage

26.10.2010

Objet de la délibération

Indemnité de conseil

Absents :

BIESEN procuration à M. FLACCUS
PIGANI " à M. WOLLJUNG
RENAUDIN

Secrétaire(s) de séance :

Madame Caissutti Claude

Le Conseil Municipal,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au Journal Officiel du 17 décembre 1983,

Après avoir obtenu l'accord de MME Béatrice RICHARD, Trésorière, Lui demande de fournir les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté précité,

Décide de lui attribuer l'indemnité de conseil calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections d'investissement et de fonctionnement, à l'exception des opérations d'ordre, afférentes aux trois derniers exercices :

Sur les 7.622,45 premiers euros à raison de 3 pour 1000

Sur les 22.867,35 euros suivants à raison de 2 pour 1000

Sur les 30.489,80 euros suivants à raison de 1,5 pour 1000

Sur les 60.979,61 euros suivants à raison de 1 pour 1000

Sur les 106.714,31 euros suivants à raison de 0,75 pour 1000

Sur les 152.449,02 euros suivants à raison de 0,50 pour 1000

Sur les 228.673,53 euros suivants à raison de 0,25 pour 1000

Sur toutes les sommes excédant 609.796,07 euros à raison de 0,10 pour 1000

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

26.10.2010

et publication ou notification du

26.10.2010



**SILLY SUR NIED
MAIRIE**

Rue de l'Ecole

57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE DU vingt deux octobre 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Le vingt deux octobre deux mille dix

à vingt heures, trente

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

M.Mm:

MARTIN.PIQUEMAL.CAISSUTTI.GIRARD.MULLER.OLEKSIUK.WOLLJUNG.MATHIS.
FLACCUS.

Date de la convocation

12.10.2010

Date d'affichage

26.10.2010

Objet de la délibération

Subvention à la ligue contre
le cancer

Absents :

BIESEN procuration à M. FLACCUS
PIGANI " à M. WOLLJUNG
RENAUDIN

Secrétaire(s) de séance :

Madame Caissutti Claude

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote la somme de 50 € à la
LIGUE CONTRE LE CANCER, subvention attribuée pour l'année 2010.

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le**

26.10.2010

et publication ou notification du

26.10.2010

MAIRE



Par délégué, Le Maire-adjoint
Gilbert FLACCUS

Signature et cachet

**SILLY SUR NIED
MAIRIE**

Rue de l'Ecole

57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE DU vingt deux octobre 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Date de la convocation

12.10.2010

Date d'affichage

26.10.2010

Objet de la délibération

Subvention à l'Association
sans sous ci.

Le vingt deux octobre deux mille dix

à vingt heures, trente

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

M.Mm:

MARTIN.PIQUEMAL.CAISSUTTI.GIRARD.MULLER.OLEKSIUK.WOLLJUNG.MATHIS.
FLACCUS.

Absents :

BIESEN procuration à M. FLACCUS
PIGANI " à M. WOLLJUNG
RENAUDIN

Secrétaire(s) de séance :

Madame Caissutti Claude

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote la somme de 270 € à l'association SANS
SOUS CI, pour assurer les dépenses de l'animation à l'occasion du repas annuel des
seniors.

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le**

26.10.2010

et publication ou notification du

26.10.2010

